

Formation en éthique et en déontologie des élus municipaux  
de la Ville de Mont-Saint-Hilaire

Rapport de la greffière

Conformément à l'article 15 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie*, les élus suivants ont participé à une formation sur l'éthique et la déontologie en matière municipale reconnue par la Commission municipale du Québec :

<b>Nom de l'élu</b>	<b>Date de la formation</b>
Monsieur le maire Marc-André Guertin	5 décembre 2025
Monsieur le conseiller David Morin District électoral numéro 1 – du Déboulis	5 décembre 2025
Monsieur le conseiller Gaston Meilleur District électoral numéro 2 – des Patriotes	5 décembre 2025
Monsieur le conseiller Claude Rainville District électoral numéro 3 – de Rouville	5 décembre 2025
Madame la conseillère Isabelle Thibeault District électoral numéro 4 – du Piémont	5 décembre 2025
Madame la conseillère Mélodie Georget District électoral numéro 5 – de la Seigneurie	5 décembre 2025
Monsieur le conseiller Louis Toner District électoral numéro 6 – de la Montagne	5 décembre 2025

J'é mets en conséquence le présent rapport.

Donnée à Mont-Saint-Hilaire,  
Ce 20 janvier 2026

(S) *Anne-Marie Piérard*

---

M<sup>e</sup> Anne-Marie Piérard, avocate  
Greffière